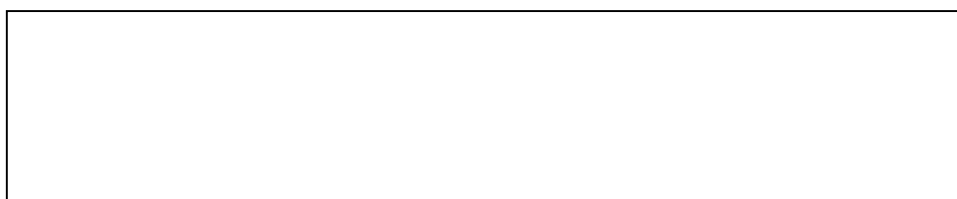


Document de présentation



Avril 2005

Les deux problématiques à l'origine du programme

Comment s'assurer que les fonds très importants issus du processus multilatéral d'allègement de la dette (PPTD) et de l'initiative additionnelle française (C2D) soient utilisés au mieux des intérêts des populations camerounaises ?

Comment la société civile camerounaise peut-elle parvenir à jouer son rôle de contre-pouvoir dans les débats aux niveaux local, régional et national et influencer ainsi sur les orientations prises par les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds ?

Comment ?

En aidant les organisations camerounaises à construire des mécanismes de collaboration et de représentation collective pour leur permettre d'être acceptées par l'Etat et par les partenaires bilatéraux et multilatéraux de leur pays.

Le PCPA, un défi !

C'est un programme qui vise à « renforcer la capacité de négociation, de participation et d'interpellation de la société civile camerounaise dans la définition et le suivi des politiques publiques et des stratégies de coopération et plus particulièrement dans le processus de désendettement et de développement, ainsi que dans le processus de démocratisation de la vie sociale, économique et politique du pays ».

Qui est concerné par le PCPA ?

Des organisations de la société civile camerounaise : syndicats, organisations confessionnelles, ONG de Droits de l'Homme, ONG de développement, ONG de lutte contre le sida, associations, médias, universitaires... et leurs partenaires français de la plate-forme Dette & Développement.

Pour faire quoi ?

Développer des systèmes d'information ; mettre en place des mécanismes de suivi des politiques publiques, des dispositifs d'influence auprès des décideurs, un système d'appui juridique...

Quelles activités ?

Création de collectifs (groupes de travail, plate-formes, observatoires...), enquêtes et études, informations et débats, formations, formation au plaidoyer, négociations avec les pouvoirs publics, campagnes...

A quand le démarrage des activités ?

Après 2 ans passés à construire collectivement le programme, une première phase pilote va permettre de poser les fondations du programme (2005), le programme devant démarrer officiellement en janvier 2006.

Avec quel budget ?

Le PCPA est co-financé par des organisations des sociétés civiles camerounaise et française ainsi que par le Ministère français des affaires étrangères (MAE) : le budget total du PCPA (2006-2009) devrait être d'environ 2,5 millions d'euros, soit environ 1,3 milliards de Fcfa.

FICHE 1

HISTORIQUE DU PROGRAMME

L'enjeu des initiatives multilatérale et française d'allègements de dette

Le Cameroun a été déclaré éligible à l'IPTE en octobre 2000. Cette initiative multilatérale doit permettre à l'Etat camerounais de réduire le poids de sa dette et de libérer ainsi un volet budgétaire d'environ 50 milliards FCFA par an pendant 10 ans. Ces ressources libérées doivent être investies dans les domaines prioritaires de lutte contre la pauvreté : il est ainsi prévu, si le gouvernement camerounais respecte ses engagements, une augmentation des dépenses sociales de plus de 50% à partir du déclenchement de l'initiative. La France, de son côté, s'est engagée à fournir un effort additionnel d'annulation de sa dette bilatérale d'un montant de 300 millions € sur 10 ans à travers **des Contrats de Désendettement et de Développement (C2D)**. Soit, des ressources libérées à hauteur de 63 milliards FCFA par an pour les premières années.

La mobilisation des sociétés civiles

En 2000, les sociétés civiles se sont mobilisées à travers le monde, notamment à travers la campagne internationale **Jubilée 2000** pour l'annulation totale de la dette. Elles ont obtenu en 1999 que l'initiative PTE soit renforcée et que la transparence et la participation de la société civile soient deux principes directeurs de la gestion des ressources libérées.

Aujourd'hui, il s'agit que ces principes deviennent réalité dans chacun des pays bénéficiaires et notamment au Cameroun. En France, la plate-forme Dette & Développement (PFDD) milite dans ce sens et a posé ces exigences dans la mise en œuvre des C2D.

Au Cameroun, les OSCC et notamment leurs représentants au **Comité consultatif de suivi de la gestion des fonds PTE travaillent à faire entendre leur voix et exercer leur droit de regard.**

Toutefois, force est de reconnaître que le gouvernement camerounais a du mal à se départir de son unilatéralisme ; de leur côté, les OSCC ont des difficultés à construire une démarche commune pour être capables de peser suffisamment dans le débat avec les pouvoirs publics.

Pour sa part, le Ministère français des Affaires Etrangères a accepté de soutenir ce programme de renforcement de la société civile camerounaise et s'est fortement impliqué à chacune des étapes de sa construction.

Une alliance pour le Cameroun : le PCPA

Face à ce double constat, deux groupes d'organisations camerounaises et françaises engagés dans leur pays dans le suivi des processus de réduction de la dette, ont établi, en janvier 2003, une alliance politique. Ce afin de créer un rapport de force avec leurs gouvernements sur le C2D et de construire et mettre en œuvre un programme de renforcement de la société civile camerounaise appelé PCPA.

Ensemble, ces organisations ont, en plusieurs étapes, construit le PCPA :

- Phase préparatoire de mobilisation et de rédaction d'une proposition de programme (janvier-septembre 2003)
- Etude préalable (octobre 2003 – juillet 2004)
- Phase pilote (octobre 2004 – décembre 2005)

Le démarrage du programme PCPA est prévu à la fin de la phase pilote.

FICHE 2

PRINCIPES, VALEURS ET VISION

Les principes

- Le dialogue et la concertation,
- La pluralité et la collégialité dans la prise de décision,
- Le décloisonnement et l'action collective,
- La transparence et la circulation de l'information.

L'engagement militant

Le PCPA est un programme qui promeut l'engagement militant pour un changement social. Plus qu'un simple programme de renforcement des capacités, le PCPA Cameroun est un programme de mobilisation de la société civile.

Une société civile citoyenne

Pour le PCPA, la société civile n'est pas une alternative, encore moins un substitut, à l'Etat¹. Elle est l'espace démocratique par excellence : espace d'expression, de confrontation et d'alliance d'idées, d'intérêts et d'acteurs divers (syndicats, ONG de développement, de défense des droits de l'Homme, acteurs confessionnels, etc.). De cet espace, émergent des contre-pouvoirs capables de peser sur la définition des politiques publiques et d'amener l'Etat à jouer son rôle et à rendre compte des actions entreprises et de l'utilisation des fonds publics.

Un programme ouvert à tous !

La participation la plus large des OSCC au PCPA est encouragée. Le programme ne pourra atteindre ses objectifs que si des organisations de toute nature et de toute région y participent, prennent conscience et se saisissent des enjeux et des spécificités de leurs régions et ainsi s'engagent ensemble pour le changement.

Le partenariat au cœur du PCPA

Le PCPA est porté par plusieurs acteurs non gouvernementaux français et camerounais, compétents sur différents champs sectoriels, thématiques et méthodologiques. Il est fondé sur l'égalité entre partenaires. Les organisations camerounaises sont au cœur du PCPA.

Une charte des valeurs

Ces valeurs sont développées dans une charte qui fixe les règles éthiques et déontologiques au respect desquelles les différentes organisations associées au programme s'engagent.

Le PCPA ne représente pas la société civile

Le PCPA est un programme. Sa structure projet n'a pas de légitimité associative. Le PCPA ne saurait par conséquent représenter la société civile camerounaise. Ce sont donc les acteurs collectifs associatifs et/ou syndicaux qui doivent représenter la société civile camerounaise dans les débats à venir. Le PCPA n'aura donc pas à se positionner politiquement.

¹ Contrairement à l'appropriation de cette notion par la vulgate néo-libérale, qui tend à en faire un marché concurrentiel d'ONG prestataires de services.

FICHE 3

ENJEUX ET OBJECTIFS DU PCPA

Contribuer à la démocratisation de la société

Le PCPA a pour finalité de contribuer à la démocratisation de la vie sociale, économique et politique au Cameroun. Il vise à l'amélioration des politiques publiques et des stratégies de coopération, en particulier de désendettement et de développement, grâce à l'instauration des relations de concertation entre les représentants des organisations de la société civile et les pouvoirs publics des pays concernés.

3 axes thématiques

Le PCPA vise à :

1. Promouvoir et assurer l'implication des organisations des sociétés civiles dans les politiques publiques (dette, SIDA, genre, environnement) et les stratégies de coopération ;
2. Assurer la promotion et la défense des droits de l'Homme et de l'Etat de droit par les OSC ;
3. Renforcer les organisations des sociétés civiles en favorisant leur décloisonnement, les initiatives collectives et le développement des compétences.

Pour la société civile

Le programme vise entre autres :

- Un objectif de *légitimation et d'acceptation* des acteurs de la société civile vis-à-vis des pouvoirs publics camerounais et des bailleurs de fonds ;
- Un objectif de *structuration et d'action collective*, notamment afin de renforcer l'accès aux droits et aux services pour tous ;
- Un objectif de *renforcement institutionnel* : information, formation, organisation, participation aux dispositifs et mécanismes de gestion locale et nationale du développement.

3 enjeux pour le renforcement des capacités de la société civile camerounaise

L'enjeu de consolidation des organisations de la société civile camerounaise se situe à trois niveaux :

- La capacité à exprimer, faire connaître et défendre leurs points de vue (*capacité d'expression*) ;
- La capacité à défendre leurs intérêts et à faire pression pour obtenir gain de cause (*capacité de lobbying*) ;
- La capacité à identifier ensemble des solutions, à concevoir et à produire des idées (*capacité de propositions*).

FICHE 4

ACTIVITES DANS LE PCPA

Les activités mises en œuvre dans le PCPA

- Le développement de systèmes d'information (recueil, analyses, traitement, circulation de l'information) sur les politiques, les programmes, les projets, les ressources disponibles ...;
- La mise en place de mécanismes de suivi des politiques publiques : études d'impact, observatoires ...;
- La mise en place de dispositifs d'influence auprès des décideurs : participation dans les instances paritaires, campagnes de plaidoyer, réseaux d'échanges, relations médias...;
- L'organisation de campagnes d'opinion auprès des décideurs, de la société civile et du grand public ;
- L'appui à des espaces collectifs de débats, d'échanges entre OSCC ;
- La mise en place d'itinéraires et de dispositifs de formation ;
- La mise en place d'un système d'appui juridique : défense des militants et actions juridiques contre les responsables d'actes de corruption ou d'atteintes aux droits de l'Homme.

Observatoires / Groupes d'études / Plate-formes de lobbying-plaidoyer

Sur chacun des thèmes de politique nationale, sur la corruption ou sur l'accès aux droits, ils auront pour rôle de :

- Collecter les informations, réaliser des synthèses et les diffuser ;
- Mener des enquêtes, des études et recherches spécifiques,
- Animer des débats au Cameroun et à l'étranger ;
- Analyser le contenu des politiques publiques et les ressources disponibles ;
- Connaître les dispositifs existants de concertation entre l'Etat et les organisations de la société civile : fonctionnement, membres, comptes-rendus de réunion, agendas,... et réaliser des notes annuelles de bilan sur le fonctionnement de ces dispositifs et les améliorations souhaitées ;
- Se positionner sur ces politiques, sur les évolutions souhaitées et sur les revendications à faire en ce sens aux pouvoirs publics ;
- Documenter des fiches-synthèse sur les programmes publics, les projets du gouvernement et des entreprises privées ;
- Mener des enquêtes de terrain sur les résultats obtenus ;
- Mener des études d'impact et des évaluations ponctuelles ;
- Rédiger des bilans d'évaluation et de suivi des politiques publiques à partir d'indicateurs et de critères propres retenus par les organisations camerounaises de la société civile ;
- Initier des groupes de travail et des séminaires internes afin de définir des orientations d'évolution des politiques publiques, des propositions de mesures à prendre et des stratégies de lobbying : cibles, contenus, réseaux, moyens de pression, etc.

**Communication et
partenariats Médias**

- Deux campagnes annuelles thématiques fortes (choisies selon les enjeux et besoins) qui compléteront de façon plus massive le travail régulier d'information et lobbying ;
- Accords avec les médias pour une série de reportages et d'enquêtes et pour une collaboration active à la campagne ;
- Réalisation de produits de communication « ad hoc » ;
- Animation tournante dans les quartiers, les villages, les écoles (caravane lobbying) ;
- Appuis aux publications et organes de communication des organisations de la société civile camerounaise.

**Formations (pour les
dirigeants et les
cadres des OSCC)**

- Stratégie de développement organisationnel, management, gestion des ressources humaines, gestion financière... ;
- Plaidoyer et lobbying ;
- Information et communication.

FICHE 5

FONCTIONNEMENT DU PCPA

Un dispositif d'orientation stratégique

- **Des groupes thématiques** : groupes de travail pluri-acteurs spécialisés (dette, Sida, droit de l'Homme, corruption, environnement...) chargés de proposer des analyses, des stratégies et des plans d'action avec des budgets afférents et de suivre le dossier chaque année.

Ainsi, 3 groupes thématiques ont été mis en place dans la phase pilote : Droits de l'Homme, Corruption et Dette.

- **Un Forum** : lieu de débat, d'analyse et de proposition, il rassemble une fois par an une centaine d'organisations impliquées dans la vie du programme.

Le premier forum aura lieu à la fin de la phase pilote.

- **Un COS** : Comité d'Orientation Stratégique constitué de 15 organisations, dont 4 organisations françaises. Il décide des orientations stratégiques et valide les programmes et les budgets. Le COS organise la concertation avec le MAE.

Un dispositif de mise en oeuvre

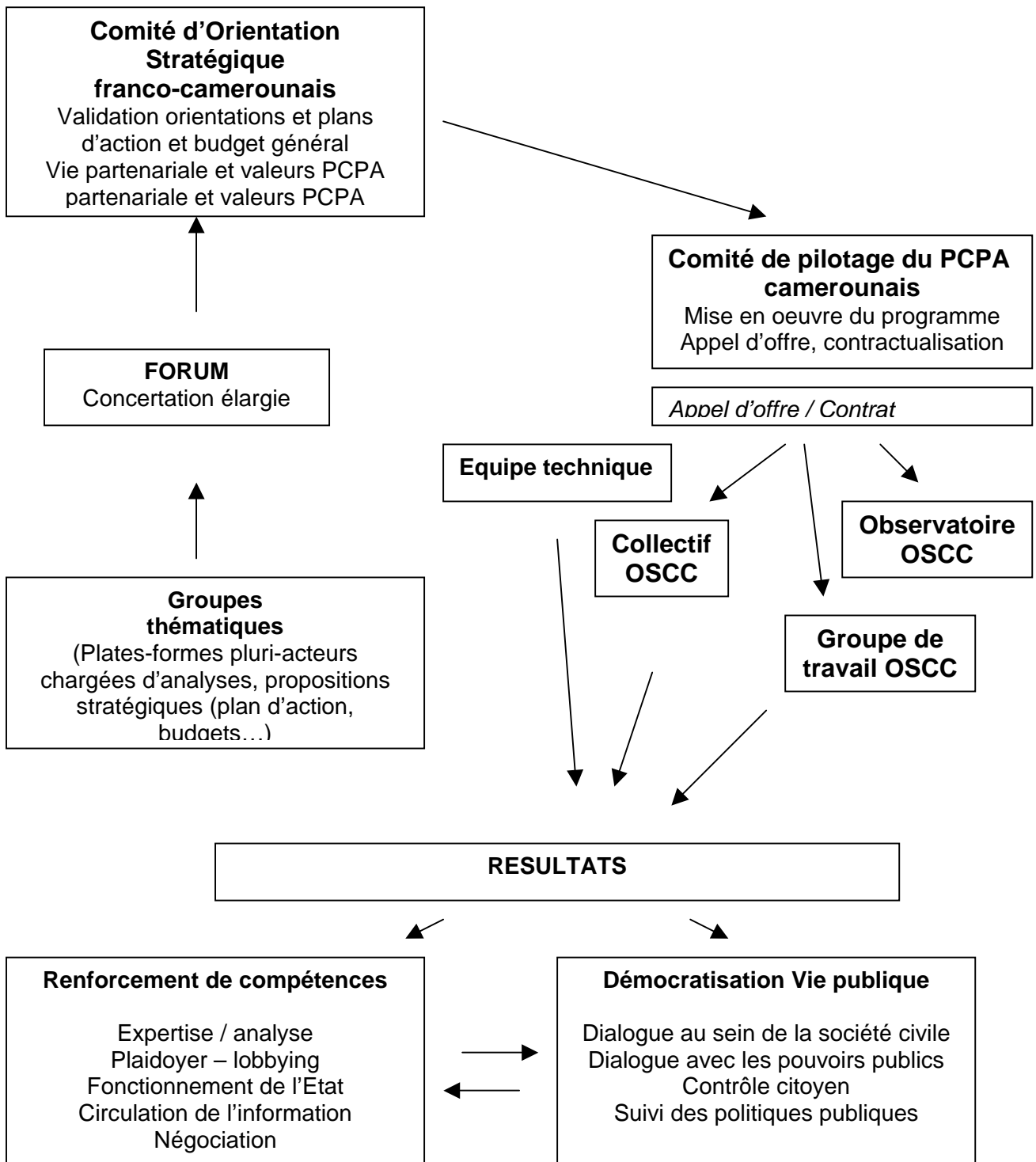
Il est géré directement par un **Comité de pilotage** composé d'au moins 9 organisations exclusivement camerounaises, appuyé par une **Equipe technique** de 6 personnes.

Plusieurs fonds sont disponibles :

- Un fonds d'appui Etudes et enquêtes,
- Un fonds d'appui à l'information,
- Un fonds de formation,
- Un fonds d'appui aux collectifs,
- Un fonds de protection des acteurs

Le COPIL :

- procède par contractualisation avec des OSCC pour la mise en œuvre du programme suite à des appels à projets ou des demandes d'appui direct ;
- a recours à des prestations de services ;
- agit directement via son équipe technique.



FICHE 6

COMMENT PARTICIPER AU PCPA ?

Les organisations camerounaises peuvent participer à tous les niveaux du PCPA, aussi bien au niveau des instances d'orientation que dans la mise en œuvre.

Au niveau de l'orientation stratégique du programme

- En envoyant des contributions ou en faisant du lobbying au niveau des groupes thématiques, du COPIL ou de l'équipe technique ;
- En s'impliquant dans les groupes thématiques ;
- En participant aux fora provinciaux et au forum national ;
- En participant au COS et au COPIL.

Au niveau de la mise en œuvre du programme

- En sensibilisant les autres organisations sur différents thèmes, en faisant circuler l'information, en mobilisant la société civile ... ;
- En étant membre d'un collectif d'organisations actif dans le programme ;
- En répondant à un appel à projets ou en adressant une demande d'appui directe ;
- En étant prestataire de services pour le Copil. sur une mission particulière...

Et sous bien d'autres formes encore...